

commerce d'exportation, le Comité de coopération commerciale Canada-Japon et le CBIAC. Lors du Tokyo Round, le Comité canadien du commerce et des tarifs douaniers, qui avait été établi pour tenir des consultations avec les divers intérêts en cause, a reçu environ 500 mémoires. Ce processus de consultation a été poursuivi lors des discussions confidentielles que le coordonnateur canadien pour les négociations commerciales a eues avec divers intérêts. Ces consultations se sont bien sûr concentrées sur les objectifs des négociations, et non sur les options et les stratégies. Les consultations avec les groupes d'intérêts privés resteront un élément essentiel de la préparation, de manière globale et cohérente, des priorités nationales et internationales.

Il y a eu évolution constante de la structure des consultations ou échanges de vues entre le gouvernement fédéral et les provinces sur les questions de politique commerciale internationale. Le passage graduel de la concentration presque exclusive sur les instruments frontaliers traditionnels à une plus grande préoccupation devant l'incidence des politiques et programmes économiques nationaux sur le commerce international a nettement fait ressortir la nécessité de multiplier et d'intensifier les consultations avec les provinces. On reconnaît que les possibilités d'expansion du commerce offrent des avantages de nature régionale tout autant que sectorielle, et que les succès obtenus dans l'amélioration de l'accès ne peuvent que contribuer à atténuer les tensions internes. Par ailleurs, les provinces se préoccupent de plus en plus des incidences qu'ont les développements commerciaux internationaux sur leurs politiques et sur leurs perspectives de développement économique. Parmi les principaux cas où les politiques fédérales et provinciales ont une incidence sur les échanges internationaux et sur les accords commerciaux, mentionnons la passation des marchés publics, les programmes publics d'aide et de subventions ainsi que les règlements touchant les normes applicables aux produits.

L'expérience de consultation avec les provinces acquise dans le cadre du Tokyo Round a permis au gouvernement fédéral de mieux comprendre les priorités et préoccupations provinciales et a prouvé à nos hommes d'affaires et à nos partenaires commerciaux qu'il peut y avoir des consultations fédérales-provinciales efficaces pour tenter d'améliorer les conditions d'accès de nos exportateurs aux marchés étrangers et, en conséquence, pour améliorer la performance commerciale du Canada. La phase préparatoire à la réunion ministérielle du GATT tenue en novembre a donné lieu à de nombreuses consultations fédérales-provinciales qui ont facilité la préparation des positions canadiennes. Grâce à des contacts suivis aux niveaux des ministres et des sous-ministres (la première réunion fédérale-provinciale des ministres du Commerce s'est tenue en juin 1982) et grâce au comité fédéral-provincial sur les relations commerciales et au Comité pour le développement des exportations qui se réunissent au niveau des hauts fonctionnaires, nous disposons d'un cadre plus structuré pour les consultations commerciales internationales. Ces consultations jouent maintenant un rôle utile dans la gestion des intérêts commerciaux du Canada et contribueront à mieux coordonner et harmoniser les activités et programmes fédéraux et provinciaux.

L'un des plus importants défis qui se poseront à ce processus consultatif permanent sera d'assurer que les moyens de pression commerciale que le Canada peut exercer sur le plan international ne sont ni minés ni atténués par des intérêts, des politiques ou des programmes intérieurs conflictuels. De même, les pratiques com-